

Barème d'honoraires* - ERA Agence Ango (Prix TTC - TVA 20%)

Sauf convention différente entre les parties et indiquée au Mandat, les honoraires seront à la charge du vendeur

TRANSACTION

Immeubles (Maisons, appartements)

Montant de la transaction	Honoraires TTC
Jusqu'à 50 000€	4 000 €
De 50 001€ à 75 000€	8,5%
De 75 001€ à 100 000€	8,0%
De 100 001€ à 125 000€	7,5%
De 125 001€ à 150 000€	7,0%
De 150 001€ à 175 000€	6,5%
De 175 001€ à 200 000€	6,0%
De 200 001€ à 250 000€	5,5%
A partir de 250 001€ et +	5,0%

Garages, Parking, caves

10%
Avec un minimum de 1 500€

Cession de fonds de commerce, droit au bail, terrain à bâtir

10%
Avec un minimum de 4 000€

LOCATION

Biens d'habitations

Locataire	
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²
Bailleur	
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²

Biens commerciaux (Commerces, hangars, entrepôts,...)

Locataire	
Constitution du dossier, frais de bail commercial, état des lieux	2 mois de loyer TTC
Bailleur	
Frais de publicité, visites	1 mois de loyer TTC

En l'absence de séquestre, l'agence ne recevra et ne détiendra d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

* Chaque agence du réseau est financièrement et juridiquement indépendante

ERA Agence Ango

28, rue de la Boucherie
76200 Dieppe
+33 (0)2 35 04 61 64
ango@erafrance.com
www.era-ango.com